

Inauguration de la 70^o foire exposition de Périgueux

Le samedi 7 septembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je veux d'abord vous saluer et vous dire le plaisir que j'ai à être à vos côtés pour inaugurer cette 70^{ème} foire exposition de Périgueux.

Je veux ensuite féliciter le Président FAUVEL et toute son équipe pour leur dynamisme et leur ténacité à faire de la foire exposition un lieu vivant, ouvert et innovant.

Je sais que ce n'est pas simple, mais ce rendez-vous est nécessaire pour les acteurs économiques et la population périgourdine.

Personne n'imagine une année sans cette désormais traditionnelle foire exposition.

Vous l'avez rappelé, cette manifestation se tient dans un contexte marqué par une conjoncture économique difficile aux plans européen, national et local.

En cette mi-année 2013, nous ne pouvons toutefois pas écarter les signes encourageants qui se sont affirmés ces derniers mois : la production industrielle repart légèrement, les embauches sont plus nombreuses, le coût du travail s'allège.

S'ils sont encourageants, je vous rejoins dans votre analyse, M. le Président de la chambre de commerce et d'industrie, lorsque vous dites qu'ils ne sont pas encore suffisants, que des incertitudes demeurent avec des taux d'intérêt en légère augmentation et des anticipations qui ne sont pas toutes favorables, et que la situation est sans doute plus difficile encore en Dordogne que dans d'autres départements.

En Aquitaine, la production industrielle et l'activité dans les services marchands progressent légèrement et se situent à des niveaux faiblement supérieurs à 2012. Néanmoins, la demande globale demeure atone et les carnets de commande insuffisamment garnis. Le climat concurrentiel exacerbé provoque un resserrement général des prix et pèse sur les marges des entreprises. Enfin, la situation de l'emploi reste toujours dégradée.

Pour autant, les chefs d'entreprise anticipent une accélération de la reprise dans les prochains mois.

C'est dans ce contexte difficile que l'Etat s'attache à rétablir la confiance auprès des entrepreneurs, des investisseurs, des épargnants et des consommateurs.

C'est une mission difficile, mais indispensable, tant nous savons que la confiance est nécessaire à la croissance.

Comment y parvenir alors que le pessimisme français, qui tient au fait que notre grande nation ne se résigne pas à la stagnation, est encore prégnant ?

Comment produire de la confiance sans verser dans l'incantation, ni céder à l'illusion ?

D'abord en définissant un horizon pour l'investissement.

Le Premier Ministre a présenté début juillet la stratégie d'investissement du pays à 10 ans.

Le programme des investissements d'avenir va être abondé et les prêts en augmentation de la Banque Européenne d'Investissement devront être mobilisés à plein, y compris pour les projets des entreprises.

La Dordogne a déjà pris en compte cette opportunité, puisque c'est dans le cadre du programme des investissements d'avenir que la Communauté d'agglomération périgourdine et le Conseil régional d'Aquitaine ont déposé début juillet le projet de pôle de formation professionnelle auprès du Commissariat général à l'investissement. C'est un beau projet partenarial qui prend en compte des enjeux essentiels pour notre territoire, à savoir la formation des jeunes et la formation continue.

Nous allons aussi dans les prochaines semaines nous engager dans la création d'une dynamique contractuelle avec les territoires.

La nouvelle génération des contrats de projets Etat-Régions va mobiliser les forces vives grâce au déploiement des politiques publiques.

La Dordogne va bien sûr être concernée par ses projets d'aménagement du territoire, tels la modernisation de la ligne ferroviaire Limoges-Périgueux, le déploiement du très haut débit ou encore Lascaux 4, pour ne citer qu'eux.

Le deuxième élément de la confiance, c'est la facilitation du financement de l'économie.

A ce titre, les actions en faveur de la trésorerie des entreprises commencent à porter leurs fruits.

A début juillet, c'est près d'un milliard d'euros de financement de trésorerie qui était déjà mobilisé par la Banque publique d'investissement : 750 millions au titre du crédit impôt compétitivité emploi et 250 millions sur le fonds de redressement de la trésorerie.

En Dordogne, nous serons réactifs et suivrons de près les besoins exprimés par les entreprises. Nous le ferons au sein du comité de suivi de l'économie, qui a prouvé son caractère opérationnel.

Le financement de l'économie passe aussi par la dynamique du crédit impôt-compétitivité des entreprises (CICE).

D'application très large, il est ouvert à toutes les entreprises employant des salariés, quelque soient leur forme et leur secteur d'activité. C'est un crédit d'impôt de droit qui s'inscrit dans la durée.

Les entreprises peuvent bénéficier d'un préfinancement dès cette année 2013. Ce sont ainsi 30 entreprises qui en ont fait la demande en Dordogne depuis le mois d'avril, pour un montant de 2 millions d'euros : 2 millions d'euros qui ont donc été réinjectés dans notre économie pour innover, former, recruter ou investir.

Je le répète, il faut accélérer la dynamique du CICE.

Le troisième élément de la confiance, c'est la simplification.

Un plan pluriannuel d'actions est en cours de finalisation. Le Président de la République l'a réaffirmé : il est nécessaire et prioritaire.

La simplification n'est pas pour demain, elle a déjà débuté avec les dispositions de la loi de sécurisation pour l'emploi ou encore avec le nouveau dispositif d'activité partielle.

Nous irons bien sûr beaucoup plus loin.

Le rôle du préfet au plan local sera important et je prendrai toutes mes responsabilités en la matière, comme cela est fait actuellement pour gérer les conséquences des intempéries de début août.

Enfin, le quatrième et dernier élément de la confiance, c'est la bataille pour l'emploi.

Nous avons des outils, nous devons les utiliser à plein.

Je pense aux contrats de génération, aux emplois d'avenir et aux contrats aidés.

En ce début du mois de septembre, on enregistre en Dordogne 50 demandes d'aide au titre des contrats de génération sur les 450 d'Aquitaine. Nous sommes à 90% de notre objectif pour les emplois d'avenir et nous restons le plus gros consommateur de la région pour les contrats aidés.

Je remercie les collectivités territoriales et les chambres consulaires qui se sont engagées aux côtés de l'Etat pour faire connaître ces dispositifs et les promouvoir. Je vous le redis, c'est ensemble que nous gagnerons la bataille pour la croissance et l'emploi et nous n'avons pas d'autre choix que de la gagner.

Je conclurai mes propos par un proverbe que j'ai découvert lors de notre visite de l'exposition sur la Chine.

Ce proverbe dit : ce à quoi nous croyons existe, ce à quoi nous ne croyons pas n'existe pas.

Je vous incite donc comme moi à croire en les capacités de nos chefs d'entreprise, de nos artisans et de nos agriculteurs à surmonter les difficultés. Demain comme aujourd'hui, ce sont nos entreprises, nos artisans et nos agriculteurs qui continueront à créer de la richesse et de l'emploi et qui permettront à nos enfants de vivre au pays et dans un pays prospère.